

## **V E N T E AUX ENCHERES PUBLIQUES par suite de LICITATION**

Sur le territoire de la **Commune de NOTRE DAME DES MILLIERES (Savoie)**,  
Une MAISON D'HABITATION – deux appentis – deux parcelles de terrain boisées

**ADJUDICATION fixée au VENDREDI 06 AVRIL 2018 à 14 heures devant le  
TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE d'ALBERTVILLE (Savoie) Palais de  
Justice, 5 avenue des Chasseurs Alpains**

<p><b>MISE A PRIX : QUARANTE MILLE euros (40.000,00 €) avec faculté de baisse d'un quart en cas de désertion d'enchères</b></p>
---

### **DESIGNATION DU BIEN A VENDRE**

#### **LOT 2 :**

Sur la Commune de NOTRE DAME DES MILLIERES (Savoie)

- une MAISON D'HABITATION Lieudit « Le Rotey Dessus » avec un premier APPENTIS en bois et un second APPENTIS en bois
- deux PARCELLES DE TERRAIN boisées Lieudit « La Combaz » de 8a 66ca et 21a 49 ca

La vente des biens ci-dessus est poursuivie en exécution d'un jugement contradictoire rendu par le Tribunal de Grande Instance d'ALBERTVILLE le 29 avril 2008 ordonnant la licitation à la Barre du Tribunal de Grande Instance d'ALBERTVILLE, des biens dépendant de la communauté d'Eugène CHABOUD et Marie Elise MACHETTI épouse CHABOUD,

puis d'un jugement du Tribunal de Grande Instance d'ALBERTVILLE (Savoie) du 2 JUIN 2017, ayant, sur le Cahier de Conditions de Vente déposé le 21 mars 2017, constaté la carence d'enchères sur la mise à prix de 57 000,00 € des biens désignés au LOT 2, et d'un jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance d'ALBERTVILLE (Savoie) le 12 JANVIER 2018, lequel, a ordonné la remise en vente sur licitation du LOT 2 sur une nouvelle mise à prix.

Le Cahier des Conditions de Vente a été rédigé par Maître Didier CAMUS et déposé au Greffe du Tribunal de Grande Instance d'ALBERTVILLE.

Les enchères ne pourront être portées que par un avocat inscrit au Barreau d'ALBERTVILLE et après une consignation obligatoire représentant 10% du montant de la mise à prix avec un minimum de 3000,00 €. Les frais sont payables par l'adjudicataire en sus de son prix suivant les conditions fixées par le Cahier des Conditions de Vente.

Aucune visite n'est prévue.

Pour tous renseignements et consultation du Cahier des Conditions de Vente, s'adresser à :

- Maître Didier CAMUS, Avocat Associé à ALBERTVILLE tél : 04.79.32.63.25 -  
Email : [didier@camus-chomette-avocats.fr](mailto:didier@camus-chomette-avocats.fr)  
Site internet : [www.camus-chomette-avocats.fr](http://www.camus-chomette-avocats.fr)
- Tous avocats inscrits au Barreau d'ALBERTVILLE
- Greffe du Juge de l'Exécution du TGI d'ALBERTVILLE.

Fait à ALBERTVILLE signé Didier CAMUS, avocat